Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 231

Artikel: Politique fribourgeoise : les vrais responsables
Autor: Morel, Félicien
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027744

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sur l'autorité centrale pour qu'elle accepte d'appliquer une politique conjoncturelle plus souple. Ils plaidaient vaillamment leur cause en s'efforçant d'obtenir un traitement différentiel. En communauté de vues avec d'autres délégations cantonales, ils demandaient une augmentation des autorisations de crédit et un traitement de faveur pour les banques cantonales qui supportent les investissements des communautés de droit public. Le refus net du Département des finances a donné naissance à un sentiment de frustration, abondamment exploité par tous les milieux de l'économie. Au plan des répercussions concrètes, trois remarques :

Constructions

a) Le secteur touché en priorité est celui, de la construction. Un sondage récemment organisé auprès des entrepreneurs fribourgeois a dévoilé la situation précaire de certains d'entre eux. Les chantiers vont se faire plus rares, la concurrence entre « promoteurs » et autres capitaines du génie civil devient plus dure. A l'inverse, il faut souligner que le ralentissement des travaux provoque une baisse socialement intéressante des prix des soumissions, les entrepreneurs préférant modérer leurs marges de profit plutôt que de mettre la clef sous le paillasson. Voilà qui jette une lumière crue sur les bénéfices singuliers réalisés antérieurement!

Investissements de l'Etat

b) Les restrictions de crédit vont également provoquer la réduction des investissements de l'Etat. L'emprunt d'Etat de 50 millions a été ramené par les autorités fédérales à 30 millions.
La construction de bâtiments publics nécessaires va donc être retardée; tel est le cas, par exemple, des deux nouvelles écoles secondaires projetées à Villars-sur-Glâne et à Marly (les travaux de l'autoroute Berne-Fribourg, par contre, pourront intervenir dans les délais prévus, puisque le crédit fédéral de 32 millions a été intégralement maintenu).

Travailleurs étrangers

c) Autre secteur touché : les travailleurs étrangers. Sept cents saisonniers quitteront Fribourg et ne seront pas remplacés; le tourisme supportera une partie des conséquences de cette diminution des effectifs de la main-d'œuvre à disposition. A ce sujet, une remarque en passant : s'il était possible, à cette occasion, d'améliorer la salubrité des logements destinés aux travailleurs restant sur place, l'opération aurait au moins un côté positif.
En fait, la crise économique qui menace les secteurs mentionnés ci-dessus, permet de mettre l'accent sur des inégalités frappantes et nuisibles. Mais le grand tapage orchestré par les milieux économiques et bancaires dans l'espoir de susciter une mobilisation importante des forces du canton a quelque chose de profondément paardoxal. La frustration tardive des entrepreneurs recouvre-t-elle en effet totalement l'exploitation permanente des travailleurs ? Hier encore, ces milieux qui s'agitent aujourd'hui et qui brandissent le drapeau de la survie cantonale, reconnaissaient unanimement les bienfaits de la loi du profit et de la concurrence en économie libre. S'ils en subissent aujourd'hui les revers, ils en portent aussi largement la responsabilité.

POLITIQUE FRIBOURGEOISE

Les vrais responsables

Dans le numéro 228 de DP, l'un de vos correspondants intitule « Hâte-toi lentement » son commentaire sur les deux votations cantonales du 20 mai.
Il s'étonne des méandres de la volonté populaire fribourgeoise et voit dans l'attitude équivoque des partis la raison de certains échecs injustifiés.
Le Parti socialiste, par exemple, porterait une grande part de responsabilité dans l'échec de la première votation sur *Grangeneuve* en 1971. C'est donner à penser que le PSF aurait commis une erreur en recommandant de rejeter ce premier projet. En réalité, l'erreur avait été commise par le responsable d'alors du Département de l'agriculture qui présenta dans la précipitation un projet trop ambitieux et mal étudié qui, dans l'espace de trois séances de Grand Conseil, passa de 29 à 25, puis à 22 millions. En proposant alors le refus, le PSF voulait éviter au canton une aventure financière et sanctionner un désagréable penchant pour l'improvisation. Le peuple ne s'y trompa pas, qui refusa. Et le mot d'ordre du PSF fut utile, car le nouveau projet, qui vient d'être accepté, était beaucoup mieux étudié.

S'agissant du projet de création d'un Centre médico-pédagogique, il me semble faux, comme le fait votre correspondant, de prétendre qu'il fut « largement repoussé ». Le résultat atteste 15 153 « oui » et 18465 « non ». Il ne s'agit pas d'un mauvais « score » lorsque l'on sait que le Parti socialiste était seul à recommander le « oui ». Dans le district alémanique de la Singine par exemple, l'écart entre les « oui » et les « non » n'est pas grand, alors que le seul quotidien d'information qui pénètre dans cette région était farouchement opposé au Centre, et que ses partisans, faute de moyens financiers, ne purent toucher la population avec leurs arguments. A propos de l'attitude des partis, il est intéressant de relever celle des radicaux. Le projet du Centre mûrit à l'époque où le radical Paul Genoud était à la tête du Département de la santé publique. A l'époque les plus chauds partisans du Centre se recrutaient dans les rangs radicaux. Puis le vent politique tourna dans le canton. Le nouveau chef de département est socialiste. Lorsqu'il ressortit le projet du tiroir, les partisans d'hier, comme par enchantement, devinrent des opposants. Emportés par la rogne que procure la défaite, ils oublièrent même, et c'est grave, le bien de nos enfants handicapés.

Félicien Morel